



Revue en ligne *Camenae*

<https://www.saprat.fr/instrumenta/revues/revue-en-ligne-camenae/>

ISSN 2102-5541

Numéro 35, avril 2026

HUMANISTES BOURGUIGNONS ET FRANCS-COMTOIS, XVI^e-XVII^e SIÈCLES

sous la direction de Sylvie Laigneau-Fontaine
actes des journées de présentation tenues à la salle de l'Académie des sciences,
arts et belles-lettres de Dijon, les 28 et 29 janvier 2025



Illustration : Carte des deux Bourgognes de Nicolas de Fer, *Les deux Bourgognes. Duché et Comté. Generalité de Dijon...*, Paris, 1705.

Pour citer cet article :

Aline SMEESTERS, « Claude Perry, le Pindare de Chalon-sur-Saône : un homme et des bibliothèques », *Humanistes bourguignons et francs-comtois, XVI^e-XVII^e siècles* (dir. S. Laigneau-Fontaine), *Camenae*, 35, avril 2026.



Humanistes bourguignons et francs-comtois, XVI^e-XVII^e siècles, revue *Camenae* n° 35 © 2026 by S. Laigneau-Fontaine is licensed under CC BY-NC-ND 4.0

Aline SMEESTERS

CLAUDE PERRY, LE PINDARE DE CHALON-SUR-SAÔNE : UN HOMME ET DES BIBLIOTHÈQUES

Claude Perry¹ naît à Chalon-sur-Saône le 3 avril 1602² et meurt à Dijon le 1^{er} février 1685, à l'âge de 82 ans. Issu d'une vieille famille chalonnaise, il fait d'abord des études de droit et est reçu comme avocat ; il est ensuite ordonné prêtre et devient chanoine de la cathédrale de Chalon ; il renonce finalement aussi à cette carrière et rentre au noviciat des jésuites le 10 octobre 1628 à Nancy (il a donc 26 ans). Pendant les cinquante-sept années qui suivent, il est actif dans la Compagnie de Jésus, comme professeur et recteur de collège. Avec la mobilité typique des jésuites, il travaille dans presque tous les collèges situés dans la province de Champagne de la Compagnie : Metz, Pont-à-Mousson, Reims, Chaumont, Nancy, Châlons-en-Champagne, Auxerre, Langres, Dijon, Autun et Verdun. La fin de sa vie se passe au collège de Dijon, où il occupe des fonctions de bibliothécaire, directeur de congrégation, et père spirituel³.

Dans le domaine latin, l'œuvre principale de Claude Perry est constituée par un recueil poétique, la *Poesis pindarica*, qui serait parue une première fois à Chalon en 1641 et/ou en 1650⁴, et dont seules semblent conservées les deuxième et troisième éditions (Lyon, 1653 et Chalon, 1659)⁵. Le recueil (dont je décrirai ici la dernière édition, celle de 1659) rassemble une série de poèmes soit inédits, soit déjà parus séparément⁶ ou imprimés par ailleurs dans des ouvrages d'auteurs contemporains⁷. Le titre du recueil se réfère au genre de l'ode pindarique – c'est-à-dire une forme poétique composée de groupes de trois strophes, respectivement qualifiées de strophe, d'antistrophe et d'épode⁸. Dans le dernier quart du

¹ Les sources principales sur la vie et l'œuvre de Claude Perry sont : « Perry, Claude », *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*, éd. C. Sommervogel, tome 6, Bruxelles, 1895, col. 571-574 (désormais : BCJ); P. Delattre (dir.), *Les établissements des jésuites en France depuis quatre siècles*, 5 tomes, Enghien, Institut supérieur de théologie, 1949-1957, tome 1, col. 1183, 1193-94, 1222 ; tome 2, col. 89 ; tome 3, col. 262.

² La date est établie dans P. Delattre (dir.), *Les établissements*, t. 1, col. 1193.

³ *Ibid.*, col. 1193-94, avec une reconstitution du parcours de Perry année par année.

⁴ BCJ, tome 6, col. 572, n°2. Je n'en ai trouvé aucun exemplaire.

⁵ C. Perry, *Poesis Pindarica*, editio altera, Lyon, sumptibus Petri Cusset, 1653 et Lyon, apud J. Grégoire, 1653; C. Perry, *Poesis Pindarica*, tertia editio auctior et emendatior, Chalon-sur-Saône, Philippe Tan, 1659.

⁶ C'est le cas de l'*Icon regis* (Paris, 1642), du *Porticus palatii Mazarini* (s.l.n.d.), de l'éloge de la bibliothèque de Jean-Christophe Virey (s.l.n.d.), du *Magnus Martyr S. Mammes* (Langres, 1651), du panégyrique de l'évêque de Chalon Jacques de Neuchèzes (Chalon, 1652), de l'éloge du parlementaire bourguignon Pierre Odebert, président aux requêtes du Palais de Justice (Dijon, 1657) et de l'éloge funèbre du marquis d'Uxelles (Chalon, 1658). Voir BCJ, tome 6, col. 572-573, n°4, 5, 6, 7, 8, 14, 15 ainsi que les notes 15, 32 et 33 du présent article.

⁷ Tel est le cas du poème liminaire de Perry pour le dialogue de Charles Fevret sur les plus célèbres orateurs de Bourgogne (C. Fevret, *De claris fori Burgundici oratoribus dialogus*, Paris, Rocolet, 1654, fol. ††r-v) ; du poème liminaire de Perry pour l'histoire des cardinaux français de François Duchesne (*Histoire de tous les cardinaux français de naissance*, Paris, chez l'auteur, 1660, fol. avIr) ; du poème de Perry paru dans les « additions au livre adoptif » des *Miscellanea* de Gilles Ménage (Paris, Courbe, 1652, p. 127-128) ; et de l'ode pour la mort de Gabriel Naudé, parue dans un tombeau collectif (*V. Cl. Gabrielis Naudaei tumulus, complectens elogia, epitaphia, carmina tum Latina, tum Gallica variorum cl. virorum, cura et labore R.P. Lud. Iacob...collectus*, Paris, Cramoisy, 1659, p. 52). Voir BCJ, tome 6, col. 572-573, n°10, 12, 16.

⁸ Le genre de l'ode pindarique est décrit dans la poétique jésuite recommandée par la *Ratio studiorum*, les *Poeticae institutiones* de Jacobus Pontanus (première édition Ingolstadt, 1594). Pontanus y explique (sur l'autorité des scholiastes de Pindare) que dans l'Antiquité, les poèmes en l'honneur des dieux étaient chantés par un chœur qui tournait autour d'un autel : le premier tour, où ils tournaient en partant vers la gauche, correspondait à la strophe ; le second tour, vers la droite, correspondait à l'antistrophe ; le chœur s'arrêtait enfin au centre, face à la divinité, pour prononcer la troisième partie, l'épode. Pontanus indique que strophes et antistrophes doivent

recueil, la forme de l'ode pindarique est abandonnée et le titre courant indique *Sylva lyrica*. Sont ici rassemblées des odes plus courtes, non strophiques, que l'on peut qualifier d'horatiennes ; ainsi que, sur la fin, des poèmes en hexamètres dactyliques. D'un point de vue thématique, Perry pratique surtout la poésie d'éloge et de circonstance. Parmi les personnalités plus ou moins connues qui peuplent le recueil, on retrouve le roi Louis XIII et la famille royale française⁹, le cardinal Mazarin¹⁰, diverses personnalités de Chalon-sur-Saône, ville natale de Perry¹¹, plusieurs parlementaires actifs au Parlement de Bourgogne à Dijon¹², d'autres membres de la Compagnie de Jésus¹³ ainsi que des écrivains et érudits français¹⁴. À cette veine encomiastique ou personnelle s'ajoute celle de la poésie religieuse, adressée à la Vierge (p. 277, 316), à l'ange gardien du poète (p. 278), à saint Bernard (p. 280) ou encore à saint Joseph (p. 318). Certains textes religieux sont ancrés dans un contexte local : un poème marial dédié aux Chalonnais chante Marie comme patronne tutélaire de la ville (p. 133), un poème sur saint Mammès retrace la vie du saint patron de la cathédrale de Langres, en décrivant le cycle de tapisseries sur la vie de Mammès qui ornait cette église (p. 141)¹⁵.

Perry est par ailleurs connu comme historiographe de sa ville de naissance, Chalon-sur-Saône : sa grande *Histoire civile et ecclésiastique, ancienne et moderne de la ville et cité de Chalon sur Saône*, dédiée aux magistrats, nobles, bourgeois et habitants de Chalon, est parue dans cette même ville en 1659¹⁶. Parmi les poèmes de circonstance de Perry, on retrouve également, nous l'avons dit, des noms liés à la ville de Chalon, et notamment celui de l'évêque Jacques de Neuchèzes¹⁷, celui du gouverneur de Chalon le marquis d'Uxelles, et celui des Virey, grande famille chalonnaise proche des jésuites. Il n'est sans doute pas anodin que ces noms soient par ailleurs rattachés à l'histoire du collège jésuite de Chalon : c'est sous le maire Claude-Énoch Virey et dans sa maison que fut signé le contrat de fondation passé en 1634 entre les jésuites et la ville ; Jacques de Neuchèze et le marquis d'Uxelles, qui avaient tous

être parfaitement symétriques : même nombre de vers, même succession de formes métriques, même nombre de syllabes ; l'épode par contre peut contenir des vers différents, plus ou moins nombreux.

⁹ Citons notamment (les pages sont celles de l'édition de 1659) : *l'Icon regis*, un cycle de poèmes retraçant la vie de Louis XIII (132 premières pages) ; un généthliaque et une *pompa natalis* pour le Dauphin né en 1638 (p. 304 et 309) ; un poème pour la première messe célébrée par le cardinal de Richelieu en 1641 à l'église Saint-Louis de Paris, en présence de Louis XIII (p. 312) ; un poème contre un calomniateur des rois de France (p. 368) ; un chant séculaire à saint Louis pour la bonne santé de la famille royale (p. 371) ; un vœu pour la paix (p. 375).

¹⁰ Mazarin est cité dans le vœu pour la paix (p. 375) ; voir aussi le *Porticus Palatii Mazarini* (p. 209) présenté ci-dessous.

¹¹ Citons les évêques Jacques de Neuchèzes (p. 182) et Jean de Maupeou (p. 350), le notable Jean-Christophe Virey (p. 226), le marquis d'Uxelles, gouverneur de la ville de Chalon (p. 289 et 339), le maire de Chalon Pierre D'Hoges (p. 299 et 329).

¹² Notamment Pierre Odebert (p. 192), Philippe Lantin (p. 273), Jean-Baptiste Lantin (p. 284), Jean Bouhier (p. 292), Philibert de la Mare (p. 301) et Charles Fevret (p. 319).

¹³ Théophile Raynaud, actif en particulier à Lyon et à Rome (p. 281) ; Jacques Vignier, trésorier du diocèse de Langres et professeur à Reims, Autun et Dijon (p. 285).

¹⁴ Guillaume Colletet (p. 287), Pierre Dupuy (p. 295), Gilles Ménage (p. 297), Gabriel Naudé (p. 321) et l'historiographe François Duchesne (p. 323).

¹⁵ Il s'agit d'une tenture de huit pièces de tapisserie commandée en 1544 par Claude de Longwy, cardinal de Givry et évêque de Langres, et donnée à la cathédrale en 1545 ; trois de ces tapisseries subsistent aujourd'hui (cf. <https://pop.culture.gouv.fr/notice/palissy/PM52000658>, consulté le 6 avril 2026). Notons que Claude Perry a enseigné au collège de Langres en 1650 et 1653 (*Les établissements*, dir. P. Delattre, t. 1, col. 1193). Le poème est d'abord paru séparément à Langres en 1651 (voir note 6).

¹⁶ C. Perry, *Histoire civile et ecclésiastique, ancienne et moderne de la ville et cité de Chalon sur Saône, enrichie des choses qui appartiennent à son diocèse, et regardent l'étendue du ressort de son baillage, et quelques particularités de la Province*, Chalon-sur-Saône, Philippe Tan, 1659.

¹⁷ Une manchette p. 241 nous apprend que c'est Jacques de Neuchèzes qui a présidé à l'ordination de Claude Perry (*Author huius odes ab eodem illustr. praesule [= Iacobo de Nuhezès] fit sacerdos*).

sur Gallica)²⁹ et à la bibliothèque du lycée sainte Geneviève à Paris³⁰, et la bibliothèque royale de Belgique conserve une lettre de Claude Perry à Bollandus³¹.

Si la carrière de Perry se déroula majoritairement en province (avec deux points d'attache principaux : sa ville natale Chalon-sur-Saône, et Dijon avec le Parlement de Bourgogne), on peut supposer qu'il fit quelques passages à la capitale. Il publia en tout cas une première fois à Paris son cycle poétique sur la vie de Louis XIII, l'*Icon Regis*, en 1642 – donc un an avant la mort du roi³². Peut-être était-il présent lors de la messe d'inauguration de l'église Saint-Louis en 1641, dont un de ses poèmes se fait l'écho (p. 312). Le *Porticus Palatii Mazarini*, qui décrit de façon minutieuse les fresques peintes par Giovanni Francesco Romanelli en 1646-47 sur le plafond de la galerie Mazarin à Paris, donne à penser que Perry a peut-être eu l'occasion de contempler lui-même ces fresques *in situ*³³. Le *Porticus* de Perry se compose de deux parties : un premier poème décrit en détail les différentes scènes mythologiques du cycle peint³⁴ ; un second poème fournit, au bénéfice du cardinal Francesco Barberini, une explication allégorique du cycle, où Perry voit la représentation de différents types d'amour. Des recherches plus approfondies devraient être menées pour situer ces deux poèmes dans leur contexte politico-social et comprendre les relations de Claude Perry avec Mazarin et le cardinal Barberini.

Une enquête attentive relève du reste d'autres noms attachés aux milieux parisiens parmi les destinataires des poèmes de Perry : Guillaume Colletet, dont Perry vante l'entreprise des *Vies des poètes françois* (p. 287) ; l'érudit Pierre Dupuy (Puteanus), dont Perry pleure le décès en 1651 (p. 295) ; Gilles Ménage, dont Perry célèbre la publication de l'œuvre poétique en 1652 (p. 297) ; Gabriel Naudé, le bibliothécaire de Mazarin, dont Perry déplore la mort survenue en 1653 (p. 321) ; et l'historiographe de France et conseiller du roi François Duchesne, dont Perry salue la prochaine parution de l'*Histoire de tous les cardinaux françois de naissance*, publiée en 1660 (p. 323). Le prêtre du Carmel Louis Jacob de Saint-Charles, dont Perry orne le *De claris scriptoribus Cabilonensibus* (Paris, 1652) d'une pièce liminaire, est originaire comme lui de Chalon-sur-Saône, mais passe la dernière partie de sa vie à Paris, comme bibliothécaire du cardinal de Retz, conseiller et aumônier du roi puis enfin chapelain d'Achille III de Harlay, procureur-général du parlement de Paris. C'est d'ailleurs Jacob de Saint-Charles qui organise le tombeau littéraire de Naudé auquel contribue Perry.

Après ce bref aperçu bio-bibliographique, il apparaît que Claude Perry, qui n'a jusqu'ici pas retenu l'attention des critiques, mériterait assurément d'être étudié plus en profondeur. Sa poésie se signale par sa pratique des vers pindariques, par ses *ekphrasis* détaillées d'œuvres d'art identifiées et en partie conservées (les tapisseries de Langes, la galerie Mazarine...), par

²⁹ Lettre en français de Claude Perry à Philibert de la Mare, datée de Châlons-en-Champagne, le 27 mai 1656 (BnF, ms français 24 423, p. 35, numérisée sur <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b52512986r> et consultée le 6 avril 2026).

³⁰ BCJ, tome 6, col. 574, n° F : « lettre au P. Labbe, de Chaumont, 24 févr. 1658, à la bibl. de l'école Ste Geneviève, S.J., à Paris ; des lettres, à la Bibliothèque Nationale, fonds latin, 1654, fol. 217 ».

³¹ Lettre latine de Claude Perry à Joannes Bollandus, datée de Chalon-sur-Saône, le 26 Janvier (1653?) (KBR, ms 8911-12, fol. 230r-231r).

³² C. Perry, *Icon Regis, tribus libris comprehensa, quibus res praeclare gestae a Ludovico Justo describuntur*, Paris, Rocart, 1642 (BCJ, t. 6, col. 572, n° 4). Dans les rééditions de la *Poesis pindarica*, Perry inclut ce cycle en le complétant pour y évoquer le décès du souverain.

³³ C. Perry, *Porticus Palatii eminentissimi cardinalis Mazarini, depicta Parisiis ab excellenti pictore Ioanne Francisco Romanello Viterbiensi*, d'abord imprimé sur feuille volante (BCJ, tome 6, col. 572, n° 5) puis reparu dans les éditions de 1653 et 1659 de la *Poesis pindarica*. La galerie appartient aujourd'hui à la Bibliothèque nationale de France et a été récemment rénovée.

³⁴ Gigantomachie, rapt de Ganymède, Apollon et Daphné, les Muses sur le Parnasse, le jugement de Pâris, Mercure envoyé par Jupiter, le mythe de Sémélé mère de Bacchus, celui de Narcisse, l'enlèvement d'Hélène par Pâris, la chute de Troie, la fondation de Rome.

ses vers de circonstance et d'éloge qui regorgent de détails intéressants. Dans la seconde partie de cet article, j'ai choisi d'approfondir un genre et un thème peu courants pratiqués par Perry : l'éloge poétique de bibliothèques.

PERRY ET LES BIBLIOTHÈQUES

Le mot « bibliothèque » est un terme qui revient très souvent dans la vie et l'œuvre de Claude Perry. Avant d'observer plus attentivement les thèmes récurrents de ses éloges de bibliothèques, un point rapide s'impose sur les bibliothèques qu'il a pu fréquenter et sur les raisons qui l'ont mené à s'y intéresser.

La *Poesis pindarica* contient trois éloges poétiques de bibliothèques de notables contemporains : celles du chalonnais Jean-Christophe Virey³⁵ et des conseillers au Parlement de Dijon Philibert de la Mare³⁶ et (Jean) Bouhier³⁷. La fréquentation de ces trois bibliothèques par Claude Perry semble en bonne partie liée à ses travaux d'historien de la ville de Chalon. Dans la préface au lecteur de sa somme historique, Perry rend hommage à « monsieur Bouhier, seigneur de Lantenay, conseiller au Parlement de Dijon » qui, dit-il, « m'a fait l'honneur de me prêter ses livres, et les manuscrits dont j'avais besoin » ; Bouhier, ajoute Perry, fait de sa riche bibliothèque « le plus bel ornement de sa maison », et en connaît parfaitement les livres, que Perry qualifie de « pas moins rares que curieux pour toute sorte de facultés »³⁸. Nous savons par ailleurs, d'après un inventaire rédigé vers 1670-1671, que la collection de Jean III Bouhier comptait alors un peu plus de 7000 volumes³⁹.

Dans la suite de la préface, Perry signale que de la Mare lui a fait « une pareille faveur », et a en outre pris la peine de « transcrire et tirer de son cabinet », pour les donner à Perry, « quantité de belles pièces curieuses ». Dans une lettre du 27 mai 1656⁴⁰, nous voyons Perry demander conseil à Philibert de la Mare sur des points d'érudition, notamment le sens de mots « en vieux Gaulois latinisé » trouvés dans une ancienne charte, avant d'ajouter : « Si j'avais vos livres, ou les livres de Mr Bouhier, à qui vous me permettrez de rendre mes très humbles devoirs, je ne vous serais pas importun à ce point-là ». Signalons au passage que de la Mare a lui-même compilé et publié un répertoire de sources imprimées et manuscrites

³⁵ C. Perry, *Poesis Pindarica*, p. 226-243 : *Bibliothecae commendatio clarissimi viri Ioannis Christophori Virey* (« Recommandation de la bibliothèque du très illustre Jean-Christophe Virey »).

³⁶ C. Perry, *Poesis Pindarica*, p. 301-304 : *Ad C.V.D. Philibertum de la Mare, senatorem Divionensem, totius antiquitatis et veterum numismatum studiosissimum, et de insigni eius bibliotheca, Ode XIII* (« À l'illustre Philibert de la Mare, parlementaire dijonnais, très appliqué à l'étude de toute l'Antiquité et des anciennes monnaies, et sur sa remarquable bibliothèque, Ode 13 »).

³⁷ C. Perry, *Poesis Pindarica*, p. 292-295 : *Ad C. V. D. Bouhier senatorem Divionensem, de locupletissima ipsius bibliotheca, Ode IX* (« À l'illustre seigneur Bouhier, parlementaire dijonnais, sur sa très riche bibliothèque, Ode 9 »).

³⁸ C. Perry, *Histoire civile et ecclésiastique*, préface non paginée. Il doit s'agir de Jean III Bouhier, conseiller au parlement de Dijon depuis 1631 et mort en 1671. Peut-être le poème de la *Poesis Pindarica* correspond-il à l'« Ode latine sur la bibliothèque de Mr le Président Bouhier », pièce manuscrite signalée par la BCJ (col. 574, B), quoique le mot de « président » fasse pencher vers une autre identification : le premier membre de la famille Bouhier à occuper la fonction de président à mortier au Parlement fut Bénigne II (fils de Jean III), de 1665 à 1689. Sur la famille Bouhier et sa bibliothèque, voir A. Ronsin, *La bibliothèque Bouhier. Histoire d'une collection formée du XVI^e au XVIII^e siècle par une famille de magistrats bourguignons*, Dijon, Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres, 1971 (voir p. 161-164 pour une généalogie des Bouhier). La bibliothèque est aussi évoquée par L. Jacob de Saint-Charles, *Traité des plus belles bibliothèques publiques et particulières*, Paris, Rollet Le Duc, 1644, p. 628-630 : « M.N. Boyer, conseiller au Parlement de Dijon, fait une grande dépense à dresser la plus somptueuse bibliothèque du duché de Bourgogne (...) ce curieux conseiller recherche avec de grands soins tous les meilleurs livres qu'il peut trouver pour enrichir sa bibliothèque ». Je modernise les graphies pour les citations françaises.

³⁹ A. Ronsin, *La bibliothèque Bouhier*, p. 87, 162, 173-177. Perry parle de « milliers de volumes », *millena volumina* (p. 292).

⁴⁰ Voir note 29.

relatives à la ville de Dijon et à son histoire⁴¹ ; on y trouve notamment mention (p. 29) d'une description poétique de la villa de l'auteur composée par Claude Perry, ce qui témoigne de la familiarité entre les deux hommes.

Enfin, la préface de l'*Histoire de Chalon* mentionne également la bibliothèque de Jean-Christophe Virey : « Monsieur Virey », écrit Perry, « m'a toujours tenu sa bibliothèque ouverte, et ses livres ne m'ont jamais manqué ». Une manchette au poème de Perry nous donne une idée de l'ampleur de cette troisième bibliothèque privée : elle signale la présence de 4000 volumes (p. 230)⁴².

La *Poesis pindarica* renferme aussi une très longue ode pindarique consacrée à la bibliothèque du collège jésuite de Lyon⁴³ : *Bibliotheca collegii Lugdunensis Societatis Iesu. Ad Lugdunenses* (p. 243-272). Perry n'a jamais enseigné dans cette ville, mais on peut supposer qu'il est allé consulter des livres dans cette bibliothèque renommée. Celle-ci avait été construite au début des années 1640 au-dessus de la chapelle de la congrégation des Messieurs (dédiée à Notre-Dame de l'Assomption)⁴⁴, chapelle qui faisait l'angle sud-est du quadrilatère occupé alors par les bâtiments du collège ; ses fenêtres donnaient sur les quais du Rhône⁴⁵. Les dimensions de ce premier état de la bibliothèque (qui sera ensuite agrandie) sont difficiles à établir avec certitude : Perry parle d'un espace d'une largeur de 20 pieds et d'une longueur de 50 pieds⁴⁶, ce qui correspond (si l'on admet qu'un pied équivaut à 32,6 cm) à une galerie de 16,3 sur 6,5 mètres. D'après des calculs récents, les dimensions de la chapelle au-dessus de laquelle la bibliothèque fut construite étaient plus vastes : de 22 à 30 mètres de long sur environ 10 mètres de large⁴⁷. Que Perry ait sous-estimé les mesures de la pièce ou qu'elle ait été d'une surface inférieure à celle de la chapelle du rez-de-chaussée, ces chiffres placent en tout cas la bibliothèque parmi celles de taille moyenne pour l'époque⁴⁸.

⁴¹ P. de la Mare, *Historicorum Burgundiae conspectus*, Dijon, Joannes Ressayre, 1689.

⁴² Le même chiffre est donné par L. Jacob de Saint-Charles, *Traité des plus belles bibliothèques*, p. 633-634 : « [à Chalon] il se voit une bien accomplie bibliothèque, qu'a érigée feu M. Claude Énoch Virey, premier secrétaire de Monseigneur le prince de Condé, puis conseiller, secrétaire et notaire de la Maison et Couronne de France, qui était homme d'une grande doctrine et qui connaissait très bien les bons livres, desquels il l'a garnie, et l'a laissée après sa mort qui arriva l'an 1636, le 25 juillet, à M. Jean-Christophe Virey son fils, conseiller du Roi et maître des comptes de la province de Bourgogne et de Bresse, qui achète tous les jours des livres pour l'augmenter ; de plus cette bibliothèque est encore remarquable pour la belle reliure de ses livres, qui sont à plus de 4000 volumes ».

⁴³ Sur cette bibliothèque, voir notamment : M. Bertin, *Le Collège de la Trinité : Histoire d'une bibliothèque et de son cabinet de curiosités*, mémoire de master à l'Université de Lyon, juin 2014 ; Y. Jocteur-Montrozier, « Des jésuites et de la bibliothèque municipale de Lyon », *Les jésuites à Lyon*, éd. É. Fouilloux, B. Hours, Lyon, 2005, p. 95-109 ; G. Guitton, *Les jésuites à Lyon sous Louis XIV et Louis XV. Activités – Luites – Suppression 1640-1768*, Lyon, Procure, 1953 ; L. Niepce, *Les bibliothèques anciennes et modernes de Lyon*, Lyon-Genève-Bâle, Henri Georg, 1876, spécialement p. 80-92 ; J.-B. Monfalcon, *Histoire monumentale de la ville de Lyon*, t. 4, 1^e partie, Paris, Firmin Didot, 1866, p. 78-79.

⁴⁴ En 1641, la congrégation des Messieurs offrit 3000 livres pour la construction d'une bibliothèque au-dessus de sa chapelle ; les archives départementales conservent une quittance de menuiserie de la bibliothèque datant de 1643 (M. Bertin, *Le Collège*, p. 49).

⁴⁵ Voir les plans du collège publiés dans G. Guitton, *Les jésuites à Lyon*, p. 15 et 219, et la description du plan initial p. 17.

⁴⁶ C. Perry, *Poesis Pindarica*, p. 245 (*Bibliotheca collegii Lugdunensis*, épode II) : *Nam bis decem spatio pedum / Late exporrigitur, quibus / si pedes addas numero triginta, / Longae perampla spatia decurres domus.*

⁴⁷ Y. Jocteur-Montrozier, « Des jésuites et de la bibliothèque », §6, et M. Bertin, *Le Collège*, p. 49, qui se fondent l'un et l'autre sur J.-M. Marquis, *Le collège de la Trinité de Lyon (1519-1969), architecture et décoration*, Université Lumière Lyon 2, mémoire de maîtrise, 1970, p. 66. La bibliothèque sera ensuite agrandie jusqu'à atteindre 48 mètres de long sur 11 de large (Niepce p. 86).

⁴⁸ Claude Jolly estime que les galeries de bibliothèques de taille moyenne disposaient généralement d'une superficie de 150 à 400 mètres carrés (C. Jolly, « Bâtiments, mobiliers, décors », *Histoire des bibliothèques françaises. Les bibliothèques sous l'Ancien Régime 1530-1789*, dir. C. Jolly, Paris, 2008, p. 464-474, ici p. 466). Si l'on suit les

Le 30 janvier 1644, le collège de Lyon avait subi un incendie dévastateur, mais qui semble n'avoir que modérément touché la grande bibliothèque (le feu avait pris dans la partie nord-ouest du collège et ravagé surtout les bâtiments de l'aile ouest, jusqu'à l'église ; beaucoup de livres furent toutefois détériorés, notamment, s'agissant de la grande bibliothèque, pour avoir été jetés par les fenêtres dans la neige)⁴⁹. Les dégâts furent rapidement réparés, grâce à la générosité d'Anne d'Autriche et à l'aide financières des autorités de la ville⁵⁰. L'ode de Perry, présente dès l'édition de 1653, fait quelques allusions à l'incendie⁵¹ mais semble indiquer que la bibliothèque s'en était alors déjà très bien relevée. Les collections y étaient particulièrement riches : à la date de l'incendie, la bibliothèque aurait compté plus de trente mille volumes ; depuis 1650, la ville de Lyon avait alloué aux jésuites une somme de 300 livres par an pour l'acquisition de nouveaux ouvrages⁵².

Les bibliothèques de Bouhier, de la Mare, Virey et du collège de Lyon sont donc les quatre collections auxquelles Perry consacre des vers dans sa *Poesis Pindarica*. La *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus* signale aussi, parmi les pièces manuscrites de Perry, une « Ode latine à M. Fleutelot, sur sa bibliothèque » sur feuille volante (col. 574, B), que je n'ai pas eu la possibilité de consulter.

À côté des éloges de bibliothèques, il faut aussi prendre en compte les relations nouées avec des bibliothécaires. Parmi les contacts parisiens de Claude Perry, figurent en effet plusieurs hommes chargés de la responsabilité de bibliothèques : c'est le cas de Gabriel Naudé, bibliothécaire de Mazarin (et loué en tant que tel dans l'éloge funèbre de Perry)⁵³, de Pierre Dupuy, administrateur de la bibliothèque de Jacques-Auguste de Thou puis garde de la bibliothèque du roi, ainsi que de Louis Jacob de Saint Charles, bibliothécaire du cardinal de Retz et auteur d'un *Traité des plus belles bibliothèques qui ont été et qui sont à présent dans le monde* (Paris, 1644). Le fameux traité de Naudé, *Advis pour dresser une bibliothèque*, paru en 1627, n'était certainement pas inconnu à Perry et pourra nous servir à éclairer les critères qui président à ses éloges de bibliothèques⁵⁴. Nous nous servirons également d'un traité similaire publié par un autre jésuite français, Claude Clément, actif à Lyon et à Dole entre 1617 et 1628, puis parti enseigner au collège impérial de Madrid, où il a pu notamment observer l'organisation de la

chiffres de Perry, la bibliothèque de Lyon aurait même été dans la moyenne basse, avec une superficie d'environ 106 mètres carrés.

⁴⁹ Voir G. Guitton, *Les jésuites à Lyon*, p. 13-14. Le caractère limité des dégâts est confirmé par L. Jacob de Saint-Charles, *Traité des plus belles bibliothèques*, p. 664, qui note simplement : « Cette année 1644, le feu s'étant pris dans ce collège, quelques livres de cette bibliothèque, qui étaient dans des chambres particulières, y sont péris ».

⁵⁰ G. Guitton, *Les jésuites à Lyon*, p. 17 indique que le bâtiment ouest, qui avait le plus souffert de l'incendie, fut réinauguré en 1653. M. Bertin, *Le Collège*, p. 59, indique que la reconstruction du collège se poursuivit jusqu'en 1657.

⁵¹ Dans la strophe III et l'antistrophe III (p. 245-246), Perry déclare que la bibliothèque, sous la protection de la Vierge, n'a nulle crainte à avoir, pas même si le feu s'en prenait à nouveau à elle ; voir aussi dans l'antistrophe XXVI (p. 272), l'allusion aux « tristes marques d'incendie » (*incendii tristes notas*) effacées avec l'aide de la ville de Lyon.

⁵² J.-B. Monfalcon, *Histoire monumentale*, p. 78 et 79. M. Bertin, *Le Collège*, p. 65 signale que la source de Monfalcon pour le nombre de volumes est inconnue, mais que le chiffre avancé est plausible. L. Jacob de Saint-Charles, *Traité des plus belles bibliothèques*, p. 664 se contente d'indiquer que cette bibliothèque « pour la quantité de ses livres ne cède à beaucoup en France ».

⁵³ C. Perry, *Poesis pindarica*, p. 322 : *Gabrielis Naudaei viri doctissimi Abbatis-Villae cum e Suecica rediret vita functi, Ode XX*, vers 24-25 : *Totoque lectis orbe complevit libris / procerum penates et sacras regum domos*, « Il a rempli de livres, recherchés dans le monde entier, les pénates des grands et les demeures sacrées des rois ».

⁵⁴ G. Naudé, *Advis pour dresser une bibliothèque*, reproduction de l'édition de 1644 précédée de « L'Advis, manifeste de la bibliothèque érudite » par C. Jolly, Paris, Aux Amateurs de Livres, 1990.

bibliothèque de l'Escorial : les *Musei sive Bibliothecae tam privatae quam publicae extractio, instructio, cura, usus, libri IV* (Lyon, 1635)⁵⁵.

Enfin, il ne faut pas oublier que Claude Perry a lui-même fini sa vie comme bibliothécaire du collège jésuite de Dijon⁵⁶. Au début du XVIII^e siècle, cette bibliothèque bénéficia d'un legs important de livres, et d'une rente perpétuelle pour l'achat de nouveaux ouvrages, par le testament de Pierre Fevret, qui stipulait aussi que la bibliothèque serait désormais ouverte au public deux jours par semaine. Si le nom de Pierre Fevret n'apparaît pas dans la production poétique de Perry, en revanche le jésuite a célébré le père de celui-ci, le juriste Charles Fevret⁵⁷. Il importe ici de souligner que, de façon générale, les fonds de nombreuses bibliothèques jésuites ont été formés et/ou enrichis par des dons et des legs de notables locaux avec lesquels les pères entretenaient de bonnes relations.

L'aménagement des bibliothèques : les armoires à livres

Les bibliothèques décrites par Perry correspondent au nouveau type d'aménagement qui s'impose au début du XVII^e siècle, aussi bien dans les bibliothèques d'ordres religieux que dans celles de riches particuliers⁵⁸. À cette époque, les pupitres des anciennes bibliothèques laissent place à des armoires qui couvrent les murs et où les livres sont rangés verticalement sur des tablettes⁵⁹. Les boiseries des armoires (montants, colonnes, corniches) sont volontiers sculptées de motifs ornementaux et les reliures des livres, rehaussées de dorures ; les armoires sont parfois grillagées pour protéger les ouvrages. Des portraits ou bustes d'auteurs sont souvent placés au-dessus des rayonnages, ou entre eux. Le centre de la pièce peut être meublé de tables recouvertes de tapis, et accueillir des globes terrestres et célestes⁶⁰. Le plafond est parfois agrémenté de peintures⁶¹. Enfin, bien souvent, à proximité de la bibliothèque se développent des cabinets hébergeant des collections particulières, notamment de manuscrits ou de médailles. Tous ces éléments se retrouvent ici et là dans les éloges de bibliothèques de Perry, et font parfois l'objet de développements poétiques et métaphoriques. Je m'attacherai ici à deux éléments : les armoires à livres elles-mêmes, qui concentrent la plupart des thèmes structurants de l'imaginaire bibliothécaire de Perry, et les portraits d'auteurs.

⁵⁵ Sur Claude Clément, voir « Clément, Claude », *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*, éd. C. Sommervogel, tome 2, Bruxelles, 1891, col. 1225-1228 ; J. Escalera, « Clemente (Clément), Claudio », *Diccionario Histórico de la Compañía de Jesús, Biográfico-Temático*, éd. C. E. O'Neill, J. M. Domínguez, t. 1, Madrid, 2001, p. 826 ; sur les *Musei libri IV*, voir notamment M. V. Rovelstad, « The Baroque Library – a Seventeenth-Century Vision », *Libri*, 43/4, 1993, p. 289-308. Rovelstad p. 293 signale une première édition parue en 1628, dont je n'ai trouvé aucune trace.

⁵⁶ La bibliothèque fut aménagée entre 1654 et 1657, au troisième étage du bâtiment du collège des Godrans (C. Jolly, « Bâtiments, mobiliers, décors », p. 466).

⁵⁷ Voir la note 7 et le poème manuscrit signalé par la BCJ.

⁵⁸ Voir C. Jolly, « Bâtiments, mobiliers, décors », en particulier p. 471. La plupart des éléments évoqués dans ce paragraphe (armoires à livres, portraits d'écrivains célèbres, plafond ouvragé, tables, globes, cabinet des manuscrits) se retrouvent aussi dans une description de la bibliothèque Bouhier datant de 1682 (*Œuvres posthumes de D. Jean Mabillon et D. Thierry Ruinart, bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur*, 1724, t. II, p. 8-10 ; cf. A. Ronsin, *La bibliothèque Bouhier*, p. 30).

⁵⁹ Cf. G. Naudé, *Advis*, p. 147 : « les livres ne se mettent plus sur des pupitres à la mode ancienne, mais sur des tablettes qui cachent toutes les murailles ». Notons que cette innovation remonte à la bibliothèque de l'Escorial, construite entre 1563 et 1584 (C. Jolly, « Bâtiments, mobiliers, décors », p. 465).

⁶⁰ Perry décrit, pour la bibliothèque de Lyon, la présence d'une table couverte d'un tapis vert, ainsi que deux globes, l'un terrestre et l'autre céleste (C. Perry, *Poesis Pindarica*, p. 269-270). Clément consacre un chapitre au thème « *Globus et sphaera in medio Bibliothecae ne deesto* » (C. Clément, *Musei*, livre II, section II, chapitre 5) et Naudé conseille lui aussi de prévoir des « globes, mappemondes, sphères » pour orner les bibliothèques (G. Naudé, *Advis*, p. 148).

⁶¹ Perry évoque notamment les peintures qui ornent le plafond de la bibliothèque des jésuites de Lyon (*Poesis Pindarica*, p. 248, *Bibliotheca collegii Lugdunensis*, antistrophe V).

Perry célèbre à plusieurs reprises les étagères des bibliothèques : leurs espaces de rangement symétriques et ordonnés, leurs ornements sculptés, la qualité de leur bois. La description de la bibliothèque du collège de Lyon évoque ainsi les *volumina* rangés dans leurs *cellae*. Les « cellules » recevant les livres sont comparées aux alvéoles d'une ruche d'abeilles – les livres devenant ainsi implicitement une sorte de miel. Dès le début de la strophe, cette comparaison est annoncée par le choix du verbe *condere* (qui peut renvoyer au stockage de nourriture) et par celui du substantif *penus*, « la provision », « le garde-manger ». À travers l'image de la ruche bien ordonnée, Perry insiste aussi sur la rationalité du classement des ouvrages, chaque discipline se voyant attribuer un espace de rangement spécifique :

*Nam quae magnificentior
Exsurgit aula ? Blanda Musarum domus
Immensa condit pene volumina,
Vastamque librorum penum.
Impigre haudquaquam magis et decenter
Cellas melliflui nectaris artifex
Intaminatis ordinat angulis,
Quam pulchre stationibus
Fixa est quaelibet ars suis⁶².*

Car quelle pièce est plus magnifique
Que celle-ci ? Charmant domicile des Muses,
Elle conserve un nombre presque infini de volumes,
Une abondante provision de livres.
L'artisane qui produit le miel, ce suave nectar,
Ne met pas davantage de diligence et de soin
À disposer ses alvéoles aux angles parfaitement tracés,
Qu'a de beauté l'ordonnement
Qui assigne chaque discipline à son poste.

Toujours s'agissant du collège de Lyon, Claude Perry s'attarde sur l'essence de bois utilisée pour fabriquer les meubles de la bibliothèque : le noyer. Le bois de noyer était en effet particulièrement apprécié pour cet usage car, comme l'explique Albert Ronsin dans son étude sur la bibliothèque Bouhier, « il est à la fois plaisant à la vue, très dur – ce qui évite aux tablettes d'être attaquées par des vers qui, non contents de percer le bois, s'en prennent aussi aux volumes – et donnant un aspect noble à des meubles utilitaires »⁶³. Perry évoque poétiquement l'heureux destin de l'arbre particulier qui a vu son bois consacré à ce noble projet :

*Illa nux felix, trabe quae polita
Libros eximio disposuit situ,
Suo ut facultas quaelibet ordine
Concinnum obtineat locum !
An mirer prius, an loquar
Segmenta levis delicata ligni
Cincta corollis
Undique, et extensis certatim interlita vittis ?*

⁶² C. Perry, *Poesis Pindarica*, p. 245 (*Bibliotheca collegii Lugdunensis*, antistrophe II).

⁶³ A. Ronsin, *La bibliothèque Bouhier*, p. 32. Naudé se contentait de déconseiller d'utiliser du bois de cèdre, dans une logique d'évitement de tout luxe ostentatoire et inutile : « Encore moins faut-il employer l'or à ses lambris, l'ivoire et le verre à ses parois, le cèdre à ses tablettes » (G. Naudé, *Advis*, p. 147)

*Opus stupendum istud fuit
Subtilisque labor manus !
Caesa pastorum baculis quot ante
Nux flevit insons ? Saxa quot populi gemens
Excepit indefensa ? Seque
Indignata, querelis
Sublatis spoliis audiit appeti.
At iam conspicua domo
Gaudet recondi et divite apparatus⁶⁴.*

Heureux le noyer qui, sur ses planches polies,
A offert à ces livres un excellent emplacement,
Afin que chaque discipline, suivant son ordre,
Obtienne une place adéquate !
M'étonnerai-je, parlerai-je d'abord
De ces délicates pièces de bois lisse,
Ceintes de tous côtés
De petites couronnes, et parcourues à l'envi de rubans déployés ?

Voilà bien un ouvrage admirable,
Et le travail d'une main habile !
Combien de fois, jadis, ce noyer innocent a-t-il pleuré,
Frappé par les bâtons des bergers ? Combien de pierres lancées par le peuple
A-t-il reçu en gémissant, sans défense ? Indigné,
Il s'est aussi entendu abreuver de plaintes, après avoir été dépouillé.
Mais désormais, il se réjouit d'être à l'abri
Dans une demeure remarquable, sous un riche apprêt.

La première strophe revient sur le classement ordonné des disciplines, avant d'évoquer la présence sur les armoires d'éléments décoratifs en bois sculptés, en forme de couronnes ou de rubans⁶⁵. Dans la seconde strophe, l'image du pauvre noyer assailli par les bâtons et les pierres des bergers qui veulent récolter ses fruits peut prêter à sourire. Peut-être faut-il y voir un retournement du motif classique des arbres que l'homme, une fois l'âge d'or révolu, se mit à abattre pour construire des bateaux (et en particulier, celui du pin qui servit à construire le navire Argo)⁶⁶ : pour le noyer lyonnais au contraire, le bonheur a commencé sous les mains du menuisier, et s'il est appelé à porter lui aussi un chargement précieux, il ne devra pas le transporter sur les flots de la mer mais le garder à l'abri dans la sécurité d'une demeure.

Perry passe ensuite à l'évocation de ce qui se trouve dans l'armoire : les livres richement reliés d'or :

*Non aurum titulis deest,
Vestitur auro magna doctorum phalanx⁶⁷*

L'or ne fait pas défaut aux titres,
Et la grande troupe des docteurs est revêtue d'or.

⁶⁴ C. Perry, *Poesis Pindarica*, p. 250-251 (*Bibliotheca collegii Lugdunensis*, antistrophe VII et épode VII).

⁶⁵ Cf. C. Jolly, « Bâtiments, mobiliers, décors », p. 471 : « Ajoutons enfin que les boiseries des armoires étaient assez fréquemment sculptées, surtout dans les bibliothèques de bonne taille. La sculpture plus ou moins chargée des montants, colonnes ou corniches constituait souvent, avec les portraits dont nous allons parler et, les dos des reliures, le principal motif de décoration ».

⁶⁶ Par exemple Ov., *M.*, I, 94-95 ; Catulle, 64, 1-7 ; Tibulle, I, 3, 37-40.

⁶⁷ C. Perry, *Poesis Pindarica*, p. 251 (*Bibliotheca collegii Lugdunensis*, strophe VIII).

Notons que l'usage (modéré) de telles reliures était recommandé même par un ennemi du luxe ostentatoire comme Gabriel Naudé⁶⁸. Symboliquement, ces vers initient un tourant dans le poème de Perry : il n'est plus question d'assigner leur place à des disciplines, mais bien d'honorer des individus : les auteurs des livres.

Dans la strophe – particulièrement dense et ardue à interpréter – où il décrit les meubles de la bibliothèque de Jean-Christophe Virey, Perry joue avec des motifs poétiques similaires. S'il utilise le terme *pulpitum* (« pupitre »), c'est bien à une armoire avec des montants (*colonnae*) ménageant entre eux des espaces de rangement (*cellae*) que la description semble renvoyer :

*Sed dives auro pulpitum
Per distincta volumina
Pondus immensum fovet, et columnis
Hinc⁶⁹ inde nitidas erigit cellas suis
Nexu eruditorum beato
Inter mille coronas
Heroum sobolem non sine plausibus
Dignis sedibus inserit,
Quos Pallas armata et togata fudit⁷⁰.*

Le pupitre, riche de l'or
Qui rehausse ses volumes,
Soutient un poids immense, et grâce à ses colonnes,
Ménage d'un côté à l'autre d'élégantes cellules.
Alors que se forme une heureuse chaîne de savants,
Parmi mille couronnes,
Il installe dans de dignes séjours,
Non sans applaudissements, la descendance des héros
Qu'a produits la Pallas en armes et en toge.

Dans les deux premiers vers de la strophe, Perry pense probablement à nouveau aux reliures dorées des ouvrages (le terme *auro* étant à la fois complément de *dives* et de *distincta*)⁷¹. Le « poids immense » (*pondus immensum*) du troisième vers, s'il correspond matériellement au poids des livres, renvoie aussi intertextuellement au trésor d'or et d'argent enterré par l'avare dans une *Satire* d'Horace⁷² - une image renforcée par le verbe *fovēt*, qui suggère que la bibliothèque chérit le poids qu'elle porte.

L'expression « descendance des héros » (*heroum soboles*) peut désigner les auteurs eux-mêmes, ou bien (à travers la métaphore courante du livre comme progéniture) les ouvrages que ces auteurs ont composés. Tout au long de la seconde moitié de la strophe, Perry superpose poétiquement deux images : d'une part celle des volumes rangés avec soin sur des tablettes, dans des armoires sans doute ornées (comme nous l'avons vu dans le poème sur la bibliothèque de Lyon) de motifs sculptés en forme de couronnes, et d'autre part celle d'une

⁶⁸ G. Naudé, *Advis*, p. 145-146 : « il n'est point besoin pour ce qui est des livres de faire une dépense extraordinaire à leur reliure [...], si ce n'est qu'on veuille, pour contenter de quelque apparence les yeux des spectateurs, faire couvrir tous les dos de ceux qui seront reliés tant en basane qu'en veau ou maroquin, de filets d'or et de quelques fleurons avec le nom des auteurs, pour quoi faire on aura recours au doreur qui aura coutume de travailler pour la bibliothèque... ».

⁶⁹ Je corrige ici le texte qui porte « huic ».

⁷⁰ C. Perry, *Poesis Pindarica*, p. 228 (*Bibliothecae commendatio*, épode II).

⁷¹ Voir aussi C. Perry, *Poesis Pindarica*, p. 292 (*Ad C.V.D. Boubier*, vers 5) : *multus auro fulget impactus liber*.

⁷² Horace, *Satires*, I, 1, 41-42 : *quid iuuat immensum te argenti pondus et auri / furtim defossa timidum deponere terra ?*

longue file d'auteurs érudits (fils symboliques de Pallas Athéna) qui reçoivent l'honneur d'être couronnés et installés, sous les applaudissements, dans un séjour digne de leurs exploits.

À travers les descriptions des armoires à livres des bibliothèques des jésuites de Lyon et de Jean-Christophe Virey, de leurs boiseries, des reliures dorées des volumes, nous voyons donc qu'un double imaginaire se déploie : les armoires des bibliothèques servent non seulement à conserver et organiser des savoirs – trésor et nourriture de l'esprit –, en les confiant à des cellules aussi ordonnées qu'élégantes, mais aussi à célébrer et immortaliser des auteurs. Ceux-ci trouvent dans les casiers des armoires un séjour digne d'eux ; le bois abattu à cette fin est honoré de les porter – tels les héros portés par la carène d'un navire ; ils se voient ornés par la couronne honorifique des motifs en bois sculpté, à laquelle s'ajoute le vêtement d'or composé par la reliure des livres.

Les portraits d'écrivains

Cette logique de célébration des auteurs est prolongée et renforcée par l'évocation des portraits d'écrivains qui ornaient la bibliothèque de Lyon, selon les vers de Perry qui font directement suite à ceux évoquant les reliures des livres. Nous l'avons dit, la présence de portraits d'auteurs est fréquente dans les bibliothèques de cette époque. Naudé estime souhaitable :

d'avoir des copies bien faites et tirées de ceux qui ont été les plus célèbres en la profession des lettres, pour juger en un même temps de l'esprit des auteurs par leurs livres, et de leur corps, figure et physionomie par ces tableaux et images, lesquelles jointes aux discours que plusieurs ont faits de leur vie, servent à mon avis d'un puissant aiguillon pour exciter une âme généreuse et bien née à suivre leurs pistes⁷³.

La fonction que Naudé attribue à ces « tableaux et images » (mais aussi, au passage, aux biographies de grands auteurs), est donc celle d'aiguillons et de modèles : le fait d'incarner les savoirs dans des figures à visage humain stimulerait l'envie de suivre leur voie. Le jésuite Claude Clément propose pour sa part un programme iconographique détaillé pour les bibliothèques : il y prévoit des statues et peintures d'auteurs représentatifs de leur discipline, dont il précise la distribution (chaque armoire porte trois bustes, et cinq peintures figurent sur les métopes de chaque entrecolonnement), mais aussi des représentations d'auteurs contre-modèles (hérétiques, impies, controversés...), dont les statues servent de colonnades, les plaçant ainsi dans la position de porteurs accablés sous le poids de leur charge⁷⁴. C'est le principe de ce qu'André Masson, dans un article de 1980, appelle « le catalogue en images » : Masson remarque ainsi que, jadis, le catalogue des bibliothèques « s'étalait sur la frise des salles de lecture [...], grimpaient sur le plafond et dans les embrasures de fenêtres, [...] envahissait le pourtour et les galeries »⁷⁵. Un exemple bien connu et encore conservé aujourd'hui est celui de la frise peinte de l'Upper Reading Room de la Bodleian Library, datant de 1619, qui fait se succéder, dans des médaillons ovales, pas moins de 202 portraits d'écrivains⁷⁶.

S'agissant de la bibliothèque des jésuites de Lyon, rien ne semble malheureusement avoir survécu de son premier programme iconographique. Nous en sommes réduits à écouter

⁷³ G. Naudé, *Advis*, p. 146-147.

⁷⁴ C. Clément, *Musei*. Le dispositif est décrit aux pages 244 (les *hermuli*, les Télamons) et p. 249 ; la liste des auteurs à représenter figure aux pages 250 à 276.

⁷⁵ A. Masson, « Le catalogue en images dans les bibliothèques anciennes », *Revue française d'histoire du livre*, 29, 1980, p. 607-621, ici p. 607.

⁷⁶ A. Masson, « Le catalogue en images », p. 612 ; M. Bullard, « Talking Heads : The Bodleian Frieze, its Inspiration, Sources, Designers, and Significance », *Bodleian Library Record*, 14, 1994, p. 461-483.

Perry, qui nous parle d'images (*icones*) et de monnaies ou médailles (*numismata*) reproduisant les visages (*ora, vultus*) des grands hommes :

*Non aurum titulis deest,
Vestitur auro magna doctorum phalanx,
Veraque fulget quilibet icone,
Numisma vel vetus refert.
Ora sic illis genuina, vel quam
Nativo fuerint proxima, vividus
Sic mentis ardor, sic oculis vigor
Grandis luce supercili,
Excelsae egregias opes
Mentis recludit, nec sinit vagari
Insita fronti
Maiestas, totoque infusa modestia vultu*⁷⁷.

L'or ne fait pas défaut aux titres,
Et la grande troupe des docteurs est revêtue d'or ;
Chacun brille sous sa véritable image,
Ou est représenté par une vieille médaille.
Tel est leur visage authentique, ou aussi proche
Que possible du naturel, telle est la vive
Ardeur de leur esprit, telle est la vigueur de leur regard
Éclairé par leur sourcil relevé :
Elle dévoile les remarquables richesses
De leur esprit d'exception, et la majesté
Qui réside sur leur front
Ne trompe pas, ni la modestie répandue sur leur visage.

Perry enchaîne avec un motif topique des éloges de tableaux, affirmant que le talent du peintre lyonnais ramène à la vie les auteurs qu'il a représentés :

*Illos vivere crederes
Si vox adesset, lingua si possit sonis
Loqui negatis, tam fuit efficax
Pictoris arguti manus :
Muta vox illos facit eloquentes.
Res miranda ! Silent, et tamen uberis
Fundunt loquelas nectare copiae.
At quis vivere mortuos
Posset credere ? Sed tamen
Vivunt, et aeterno feracis aevo
Semina vivent
Ingenii, illustremque dabunt in saecula gentem*⁷⁸.

On pourrait les croire vivants,
S'ils étaient doués de voix, si leur langue interdite de sons
Pouvait parler, tant la main du peintre ingénieux
S'est montrée efficace :
Une voix muette les rend éloquents.

⁷⁷ C. Perry, *Poesis Pindarica*, p. 251 (*Bibliotheca collegii Lugdunensis*, strophe VIII).

⁷⁸ C. Perry, *Poesis Pindarica*, p. 251-252 (*Bibliotheca collegii Lugdunensis*, antistrophe VIII).

O merveille ! Ils se taisent, et pourtant
Ils répandent en abondance des paroles de miel.
Qui pourrait croire que des morts
Sont vivants ? Et pourtant
Ils vivent, et les germes de leur esprit fécond
Vivront pour l'éternité,
Et engendreront une descendance illustre pendant des siècles⁷⁹.

Un peu plus loin dans la même ode, Perry se lance dans une très longue évocation des rayonnages de la bibliothèque lyonnaise : il passe successivement en revue les livres saints, les Pères grecs et latins, les auteurs hébraïques, les scolastiques, les controversistes, les historiens sacrés et profanes, les prédicateurs sacrés, les orateurs et poètes, les savants, philosophes, médecins, juristes, grammairiens et auteurs de dictionnaires, pour finir par les auteurs jésuites⁸⁰, rangés à part (selon une habitude bien documentée de la Compagnie)⁸¹, sur le mur sud de la bibliothèque (p. 252-269). Le classement des disciplines que le poème permet de reconstituer correspond plus ou moins à celui recommandé par Naudé et par Clément (avec des différences dans l'ordre de leur succession)⁸². Au fil des vers, cette logique classificatoire s'efface toutefois derrière un défilé de figures de grands auteurs que Perry convoque, décrit, interpelle, parfois en évoquant leur physionomie ou des attributs iconographiques typiques : il est assez clair qu'il décrit en même temps des tableaux, selon un dispositif qui ressemble beaucoup à celui préconisé par Clément. La première figure est celle de Moïse, dont Perry affirme « reconnaître le visage et le menton couvert d'une barbe blanche »⁸³ ; Claude Clément lui aussi recommandait que la statue la plus haute trônant au-dessus de l'armoire des *Biblia sacra* soit celle de Moïse⁸⁴. Un peu plus bas, évoquant les *Latini Patres*, Perry écrit :

....*Parte sed altera*
Suis Latini sedibus
Eminent Patres. Viden ut serenis
Maiestas oculis Ambrosii micat ?
Quin et tiaræ tergeminae infulis
Fulgens Oenotrius pater
Olli proximus assidet,

⁷⁹ Ce dernier vers est ambigu. Perry pense-t-il aux 'fils spirituels' des auteurs, ou aux idées engendrées par les *semina* de leur pensée ? Ou faut-il comprendre que ces auteurs rendront leur nom de famille illustre pour de nombreux siècles ?

⁸⁰ Notamment Edmond Auger et Pierre Coton, qui ont été à l'origine de dons de livres importants de la part des rois Henri III, Henri IV et Louis XIII (Niepce, p. 81).

⁸¹ Voir K. M. Comerford, *Jesuit Libraries*, Leyde - Boston, Brill, 2023, p. 12.

⁸² Les armoires de la bibliothèque idéale de Clément (*Musei*, livre II, section 1) contiennent respectivement : 1) *Biblia sacra*, 2) *Patres Latini*, 3) *Patres Graeci*, 4) *Scripturae sacrae interpretes*, 5) *Controversiarum de fide disceptatores*, 6) *concionatores*, 7) *theologi scolastici*, 8) *theologi morales*, 9) *ius canonicum*, 10) *ius civile*, 11) *philosophia contemplativa*, 12) *philosophia moralis*, 13) *mathematici*, 14) *physiologi*, 15) *medici*, 16) *historici sacri*, 17) *historici prophani*, 18) *philologi polyhistores*, 19) *oratores, rhetores*, 20) *poetae*, 21) *grammatici*, 22) *pii, ascetici*, 23) *codices manuscripti* et 24) *Hebraei, Chaldaei, Syriaci, Arabici, Aethiopici*. Naudé recommande de commencer par la théologie, avec d'abord les Bibles, ensuite les conciles et synodes, les Pères grecs et latins, les commentateurs, scolastiques, docteurs, historiens, et enfin les hérétiques ; il place ensuite la médecine, la jurisprudence, l'histoire, la philosophie, la philosophie, les mathématiques, les humanités « et autres » (G. Naudé, *Advis*, p. 131-132). A. Ronsin, *La bibliothèque Boubier*, p. 90, note que Jean Bouhier a adopté pour sa bibliothèque un ordre de classement méthodique qui correspond à celui recommandé par Naudé.

⁸³ C. Perry, *Poesis Pindarica*, p. 253 (*Bibliotheca collegii Lugdunensis*, antistrophe IX) : *Agnosco Mosis vultus, incanaque menta*.

⁸⁴ C. Clément, *Musei*, p. 250.

*Et mente magnum quidpiam revolvit !
Illius auri
Diva columba adstat, paribusque internitet alis*⁸⁵.

Mais de l'autre côté
Trônent, chacun à leur place,
Les Pères latins. Vois-tu comme
La majesté étincelle dans les yeux sereins d'Ambroise ?
Tout près de lui, sous les bandelettes de sa triple tiare,
Siège le brillant Père d'Oenotrie⁸⁶,
Qui roule quelque grande pensée dans son esprit !
Près de son oreille
Se tient une colombe sacrée, aux ailes d'un blanc éclatant.

Aux côtés d'Ambroise, qui est désigné par son nom, le lecteur cultivé reconnaît à ses attributs la figure de Grégoire le Grand – deux personnalités qui, à nouveau, correspondent aux deux premiers *Patres Latini* que Claude Clément recommande de représenter⁸⁷. Pour renvoyer à la discipline des *Theologi scolastici*, Clément cite, en deuxième position, le nom de Thomas d'Aquin⁸⁸. Et probablement est-ce aussi le docteur angélique qu'il faut reconnaître derrière la strophe suivante de Perry :

*At iam gratior occupat
Mentem palaestra, qualis e tota schola
Non indecoris irradians togis
Prodit magistrorum cohors.
Quem virum cernis radiante vultu
Detonsaque coma ? Grande agitans caput
Obtutu in uno ingentia cogitat.
Non ori sonus excidit,
Sed labris tenuem halitum
Respirat imo corde prodeuntem.
Angelus ille est,
Ille scholae, et varias movet in certamina turmas*⁸⁹.

Mais déjà une plus agréable palestre
Occupe mon esprit : venus de toute l'École,
Brillants dans leur toge non dépourvue de majesté,
La troupe des maîtres s'avance.
Quel homme vois-tu là, le visage rayonnant,
La chevelure tonsurée ? Agitant sa grande tête,
En un seul coup d'œil il conçoit des choses immenses.
Aucun son ne s'échappe de sa bouche,
Mais ses lèvres exhalent un souffle léger,
Venu du fond de son cœur.
Cet homme est un ange,
L'ange de l'École, et il envoie divers bataillons au combat.

⁸⁵ C. Perry, *Poesis Pindarica*, p. 253-254 (*Bibliotheca collegii Lugdunensis*, strophe X). Dans le dernier vers, on reconnaît un écho virgilien : Verg., *Én.*, 4, 252 : *hic primum paribus nitens Cyllenius alis*.

⁸⁶ C'est-à-dire d'Italie.

⁸⁷ C. Clément, *Musei*, p. 250.

⁸⁸ C. Clément, *Musei*, p. 255.

⁸⁹ C. Perry, *Poesis Pindarica*, p. 255-256 (*Bibliotheca collegii Lugdunensis*, strophe XII).

Cette logique de représentation des disciplines à travers leurs plus grands auteurs vaut même pour le type d'ouvrage par excellence où l'auteur s'efface derrière son objet, à savoir les dictionnaires : le portrait d'Ambrogio Calepino est ainsi mentionné⁹⁰. Plus qu'un réservoir de sagesse, c'est donc une véritable assemblée de grands hommes que Perry nous donne à voir. L'analyse approfondie de cette longue description des rayonnages et des portraits d'auteurs de la bibliothèque du collège de Lyon reste à mener, et pourrait nous en apprendre beaucoup à la fois sur les collections du collège, sur le programme iconographique de sa première bibliothèque et sur l'imaginaire relatif aux auteurs (des auteurs dont l'identité demande souvent à être décryptée) que le texte de Perry véhicule. Nous nous contenterons ici, en guise de conclusion, de quelques réflexions sur un motif favori de Perry, attaché à la fois aux thèmes des portraits peints, de l'érudition et des bibliothèques : celui des morts rappelés à la vie.

Ramener les morts à la vie... et s'immortaliser soi-même

Si la peinture a le pouvoir de ranimer et d'immortaliser les morts, c'est aussi, et peut-être surtout, la conservation des œuvres des auteurs défunts qui permet de les garder vivants. Claude Perry aime à manier ce dernier motif, que l'on retrouve dans ses éloges des bibliothèques de Jean-Christophe Virey et du président Bouhier : rentrant dans la bibliothèque de Virey, Perry s'exclame : *mortuos specto, tamen hoc silentium / immortale genus, lumen amabile / scientiarum, vivit et emicat* (« je vois des morts, et pourtant ce peuple immortel d'hommes silencieux, aimable lumière des sciences, vit et brille »)⁹¹ ; de même, la bibliothèque de Bouhier est un lieu *ubi separatis classibus vivunt adhuc / post funus insignes viri* (« où, distribués par classes, des hommes remarquables vivent encore après leur mort »)⁹².

Ailleurs, Perry attribue aussi le pouvoir de ranimer les morts à ceux de ses contemporains qui, par leurs ouvrages d'érudition, ont contribué à diffuser la connaissance de la vie et/ou de l'œuvre des grands hommes : ainsi Charles Fevret, auteur d'un ouvrage sur les plus célèbres orateurs de Bourgogne, « arrache les morts à leur tombeau » (*vitaque functos eripit tumulto viro*)⁹³ et François Duchesne, en écrivant l'histoire des cardinaux français, « accomplit un immense miracle, puisqu'il rappelle les morts à la vie et les force à sortir du tombeau » (*miraculum ingens perpetras, / dum morte functos rursus in vitam vocas, / tumultoque cogis egredi*)⁹⁴.

Le pouvoir de ramener les morts à la vie est donc conféré par Perry, dans un même mouvement, aux peintres qui représentent le visage d'auteurs du passé, aux érudits qui en documentent la vie et l'œuvre, et aux bibliophiles et bibliothécaires qui en rassemblent les livres dans leurs rayonnages. Et comme par ricochet, toutes ces personnes s'acquièrent aussi des droits à la gloire et à l'immortalité. Perry nous raconte que le peintre qui a orné la bibliothèque des jésuites de Lyon a veillé à s'immortaliser lui-même en intégrant son propre visage dans son œuvre⁹⁵. Certaines métopes de la bibliothèque idéale de Claude Clément

⁹⁰ C. Perry, *Poesis Pindarica*, p. 264-265 (*Bibliotheca collegii Lugdunensis*, strophe XX).

⁹¹ C. Perry, *Poesis Pindarica*, p. 227 (*Bibliothecae commendatio*, antistrophe II).

⁹² C. Perry, *Poesis Pindarica*, p. 292 (*Ad C.V.D. Bouhier*, vers 7-8).

⁹³ C. Perry, *Poesis Pindarica*, p. 320 (*Ad Carolum Fevretum, in senatu Divionensi patronum celeberrimum, cum libros de claris fori Burgundici oratoribus in lucem emitteret*, *Ode XIX*, vers 34).

⁹⁴ C. Perry, *Poesis Pindarica*, p. 323 (*Ad C.V. Dominum Franciscum du Chesne, cum historiam Gallorum cardinalium in lucem emitteret*, *Ode XXI*, vers 2-4).

⁹⁵ C. Perry, *Poesis Pindarica*, p. 248 (*Bibliotheca collegii Lugdunensis*, épode V) : *Ne quaere pictoris manum : / Solers ingenio suos / Indidit vultus operi, docetque / Post fata posse vivere aeternum decus / Laudesque, et immensos honores / Quos ars donat Apellis* (« Ne m'interrogez pas sur la main du peintre : / Il a habilement introduit son propre visage / Dans son noble ouvrage, et nous enseigne / Que peuvent vivre par-delà la mort, la gloire éternelle, / Les louanges et les immenses honneurs / Que confère l'art d'Apelle... »).

portent, non pas des portraits d'auteurs, mais des portraits de fondateurs de bibliothèques⁹⁶. En 1644, comme nous l'avons déjà signalé, Louis Jacob de Saint-Charles publie à Paris un *Traité des plus belles bibliothèques publiques et particulières*⁹⁷ qui, après un aperçu historique, propose un parcours géographique des plus belles bibliothèques contemporaines, classées par pays puis par ville. C'est dans ce même esprit que Perry chante les collections de Virey, Bouhier, de la Mare et des pères jésuites lyonnais, célébrant aussi au passage les villes de Chalon⁹⁸ et de Lyon⁹⁹ qui considèrent les bibliothèques situées dans leurs murs comme des trésors.

⁹⁶ C. Clément, *Musei*, p. 276 : livre I, section VIII, chapitre 5 : *Imagines in metopis intercolumniorum ad Orientem et Occidentem : conditores nobilium bibliothecarum*. La liste s'étend jusqu'à la page 280.

⁹⁷ Voir la note 38.

⁹⁸ C. Perry, *Poesis Pindarica*, p. 232 (*Bibliothecae commendatio*, antistrophe VI) : *Civitas amoena / Euge beata ! / Thesauro laetare ingenti...*

⁹⁹ C. Perry, *Poesis Pindarica*, p. 271 (*Bibliotheca collegii Lugdunensis*, épode XXV) : *Habere quid tamen potes / Vel libris pretiosius ? / Civitas felix et amica Phoebus*.

BIBLIOGRAPHIE

BERTIN, M., *Le Collège de la Trinité : Histoire d'une bibliothèque et de son cabinet de curiosités*, mémoire de master à l'Université de Lyon, juin 2014.

CLÉMENT, C., *Musei sive Bibliothecae tam privatae quam publicae extractio, instructio, cura, usus, libri IV*, Lyon, Jacobus Prost, 1635.

COMERFORD, K. M., *Jesuit Libraries*, Leyde - Boston, Brill, 2023.

DELATTRE, P. (dir.), *Les établissements des jésuites en France depuis quatre siècles*, 5 tomes, Enghien, Institut supérieur de théologie, 1949-1957.

GUITTON, G., *Les jésuites à Lyon sous Louis XIV et Louis XV. Activités – Luittes – Suppression 1640-1768*, Lyon, Procure, 1953.

JACOB DE SAINT-CHARLES, L., *Traité des plus belles bibliothèques publiques et particulières*, Paris, Rollet Le Duc, 1644.

JOCTEUR-MONTROZIER, Y., « Des jésuites et de la bibliothèque municipale de Lyon », *Les jésuites à Lyon*, éd. É. Fouilloux, B. Hours, Lyon, 2005, p. 95-109.

JOLLY, C., « Bâtiments, mobiliers, décors », *Histoire des bibliothèques françaises. Les bibliothèques sous l'Ancien Régime 1530-1789*, dir. C. Jolly, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, 2008, p. 464-474.

MASSON, A., « Le catalogue en images dans les bibliothèques anciennes », *Revue française d'histoire du livre*, 29, 1980, p. 607-621.

MONFALCON, J.-B., *Histoire monumentale de la ville de Lyon*, t. 4, 1^e partie, Paris, Firmin Didot, 1866.

NAUDÉ, G., *Advis pour dresser une bibliothèque*, reproduction de l'édition de 1644 précédée de « L'Advis, manifeste de la bibliothèque érudite » par C. Jolly, Paris, Aux Amateurs de Livres, 1990.

O'NEILL, C. E., DOMINGUEZ, J. M. (éd.), *Diccionario Histórico de la Compañía de Jesús, Biográfico-Temático*, 4 tomes, Madrid, Universidad Pontificia Comillas, 2001.

PERRY, C., *Poesis Pindarica*, tertia editio auctior et emendatior, Chalon-sur-Saône, Philippe Tan, 1659.

PERRY, C., *Histoire civile et ecclésiastique, ancienne et moderne de la ville et cité de Chalon sur Saône, enrichie des choses qui appartiennent à son diocèse, et regardent l'étendue du ressort de son baillage, et quelques particularités de la Province*, Chalon-sur-Saône, Philippe Tan, 1659.

RONVIN, A., *La bibliothèque Boubier. Histoire d'une collection formée du XV^e au XVIII^e siècle par une famille de magistrats bourguignons*, Dijon, Académie des sciences, arts et belles-lettres, 1971.

ROVELSTAD, M. V., « The Baroque Library – a Seventeenth-Century Vision », *Libri*, 43/4, 1993, p. 289-308.

SOMMERVOGEL, C. (éd.), *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*, 12 tomes, Bruxelles, Schepens, 1890-1960.